

Colloque

État d'urgence : usages contemporains et évolution des normes

26 octobre 2017



CNRS, 61 rue Pouchet 75017 PARIS
salle Pouchet

Organisation : Pierre Crétois (Sophiapol) et Caroline Guibet Lafaye
(Centre Émile Durkheim)

 Université
Paris Nanterre

SoΦapol
SOPHIAPOL, EA 3932
Laboratoire de sociologie, philosophie
et anthropologie politiques

Fondation Copernic


 cnrs
dépasser les frontières

9h00 – 9h15 : accueil des participants

9h15 – 9h30 Mot d'introduction

9h30 – 11h30 : État d'urgence : de l'exception à la normalisation

Président de séance : Karine Parrot (Université de Cergy-Pontoise)

Intervenants :

Manuel Cervera-Marzal (EHESS – CESPRA), « L'état d'urgence contre la démocratie »

Vanessa Codaccioni (Paris 8), « La normalisation de l'exception sous la Ve République »

Sylvie Thénault (CNRS – Paris 1), « État d'urgence et guerre d'indépendance algérienne : un précédent exemplaire ? »

Discussion

11h30 – 11h45 : pause

11h45 – 13h00 : Table ronde

Première table ronde : Isabelle Attard (ancienne députée EELV), Lila Charef (Responsable juridique du CCIF), Pouria Amirrahi (ancien député socialiste, à confirmer)

Isabelle Attard proposera des « Regards sociologiques par une députée les réactions politiques concernant l'état d'urgence »

Lila Charef interviendra sur « Les conséquences de l'état d'urgence sur la société française »

13h00 – 14h00 : pause déjeuner

14h00 – 16h00 : État d'urgence : vers la constitutionnalisation

Président de séance : Lila Charef

Karine Parrot (université de Cergy-Pontoise), « État d'urgence 2015-2017, retour sur les textes et les pratiques »

Olivier Cahn (université de Cergy-Pontoise), « La législation antiterroriste française : d'un droit pénal dérogatoire à un droit autonome de gestion des crises extrêmes »

Serge Slama (université Paris Nanterre), « Projet de loi constitutionnelle de protection de la Nation : une tentative avortée de fabrication d'un droit constitutionnel de l'ennemi ? »

Discussion

16h00 – 16h15 : pause

16h15 – 18h00 : Table ronde

Seconde table ronde : Laurence Blisson (secrétaire générale du syndicat de la magistrature), Raphaël Kempf (avocat), Vincent Brengarth (avocat)

Laurence Blisson interviendra sur « Le juge dans l'antiterrorisme : entre contournement, surarmement et dévoiement »

Vincent Brengarth sur « L'état d'urgence et l'émergence d'un droit de la preuve dérogatoire »

Raphaël Kempf sur « L'état d'urgence et la figure du suspect »